

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2297

Approbation d'une tarification spécifique pour l'exposition "Matisse, le laboratoire intérieur", présentée au Musée des Beaux-Arts du 2 décembre 2016 au 6 mars 2017

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2297 - APPROBATION D'UNE TARIFICATION SPECIFIQUE POUR L'EXPOSITION "MATISSE, LE LABORATOIRE INTERIEUR", PRESENTEE AU MUSEE DES BEAUX-ARTS DU 2 DECEMBRE 2016 AU 6 MARS 2017 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une grande rétrospective consacrée à Henri Matisse (1869-1954) se tiendra au Musée des Beaux-Arts de Lyon, du 2 décembre 2016 au 6 mars 2017.

Artiste reconnu pour ses peintures au chromatisme vibrant et éblouissant, Matisse s'est aussi adonné à la pratique du dessin, discipline quotidienne qui lui a permis de conquérir la plus grande liberté.

L'exposition retracera, autour d'environ 250 œuvres, l'épanouissement de son œuvre dessiné autour de quelques séries : les académies, les dessins au pinceau fauves de 1905-1906, le travail du portrait dans les années 1910, les « Cinquante dessins » ingresques de 1919-1920, annonçant les odalisques de la période niçoise, les dessins aux traits transparents de 1935-1937, aussitôt suivis de grands fusains longuement travaillés en 1938-1939, la « floraison » des *Thèmes et Variations* en 1941-1942 et les derniers dessins au pinceau monumentaux des années 1947-1952.

Le travail de dessin de Matisse est cependant si étroitement lié à sa peinture, à sa sculpture, comme bien évidemment à sa pratique de graveur, qu'il ne saurait être regardé séparément. Il devance, prépare, accompagne et prolonge toutes les autres pratiques de Matisse.

Autour de quelques motifs et de quelques figures de modèles qui viendront constituer autant de dossiers qui rythmeront l'exposition, un certain nombre de peintures et de sculptures majeures seront ainsi mises en relation avec leur environnement dessiné ou gravé, comme elles le furent autrefois dans l'atelier.

Le Musée des Beaux-Arts de Lyon avait déjà présenté les œuvres de Matisse conservées au Centre Pompidou, lors de sa réouverture en 1998. Il rendra, par cette exposition, un autre hommage à l'artiste qui, en 1941, subit une opération à la Clinique du Parc à Lyon, opération dont il ressortira « ressuscité », riche d'une énergie nouvelle, comme en témoigne l'épanouissement de son œuvre à venir.

Particulièrement attaché à la ville, Matisse donnera au Musée des Beaux-Arts un ensemble de dessins de la série *Thèmes et variations* et de livres illustrés, qui complètent aujourd'hui, au sein des collections, deux peintures majeures de l'artiste : *Le portrait de l'antiquaire Georges Joseph Demotte* (1918) et *Jeune Femme en blanc fond rouge* (1946).

L'exposition pourra être présentée grâce à un grand nombre de prêts exceptionnels venus en partie des Etats-Unis. Elle se situera sur l'ensemble des deux niveaux des espaces de présentation des expositions appelés « nouveau Saint-Pierre », ainsi qu'au sein des collections dans une partie des espaces du département du XX^e.

C'est pourquoi, une tarification spécifique est adoptée, le billet d'entrée à l'exposition se substitue donc au billet jumelé (exposition + collection).

Il est proposé de fixer plusieurs tarifs spécifiques à l'occasion de cette exposition :

- Les tarifs d'entrée à l'exposition temporaire :

TARIF	EXPOSITION	NOCTURNE
Plein tarif	13 €	8 €
18 - <26 ans et tarif réduit	7 €	5 €

- Les tarifs des ateliers de 2 heures pour les enfants de 8 à 10 ans : 10 €

- Les tarifs de location d'audiophones (comprenant émetteur pour le conférencier extérieur et récepteurs pour les participants) : 15 €

Pour les groupes venant avec un groupe extérieur, l'utilisation des audiophones sera obligatoire du fait de l'affluence attendue.

Les conditions de gratuité seront celles en vigueur dans les institutions municipales au moment de l'exposition.

Par ailleurs, l'accès aux collections reste inchangé.

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les tarifs spécifiques à l'exposition « Matisse, le laboratoire intérieur » sont approuvés comme suit :

- Tarifs d'entrée à l'exposition temporaire :

TARIF	EXPOSITION	NOCTURNE
Plein tarif	13 €	8 €
18 - <26 ans et tarif réduit	7 €	5 €

- Tarifs des ateliers de 2 heures pour les enfants de 8 à 10 ans : 10 €
- Location d'audiophone pour les visites avec guide extérieur au musée : 15 €

2. Ces tarifs sont applicables pendant toute la durée de l'exposition, du 2 décembre 2016 au 6 mars 2017.

3. Les recettes seront imputées sur les budgets 2016 et 2017, programme EXPOBA, nature, 7062, fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN